

TOUT COMPRENDRE DU REMBOURSEMENT DES DEPENSES DE SANTE



Exemples de remboursement applicables à partir du 1er janvier 2020 - AVIVA SANTE COLLECTIVE - Niveau 5

Poste	Dépense	Remboursement de l'assurance maladie	Remboursement de votre complémentaire santé	Reste à charge
Hospitalisation				
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20 €	0 €	20 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM ⁽¹⁾ : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte ⁽²⁾	355 €	247,70 €	107,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM ⁽¹⁾ : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte ⁽²⁾	431 €	247,70 €	183,30 €	0 €
Chambre particulière conventionnée en chirurgie/jour	70,86 €	0 €	70,86 €	0 €
Soins courants				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25 €	16,50 €	7,50 €	1 €
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires (non adhérent DPTAM ⁽¹⁾)	43,36 €	15,10 €	27,26 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30 €	20 €	9 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM ⁽¹⁾ : l'OPTAM ou l'OPTAM - CO)	44 €	20 €	23 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM ⁽¹⁾ : l'OPTAM ou l'OPTAM - CO)	56 €	15,10 €	29,90 €	11 €
Dentaire				
Déjartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0 €
Couronne céramo - métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500 €	84 €	416 €	0 €
Couronne céramo - métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	84 €	454,70 €	0 €
Couronne céramo - métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	463,45 €	0 €
Orthodontie prise en charge par l'Assurance Maladie	743 €	193,50 €	549,50 €	0 €
Optique				
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125 €	22,50 €	102,50 €	0 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345 €	0,09 €	344,91 €	0 €
Lentilles jetables non prises en charge par l'Assurance Maladie	176 €	0 €	176 €	0 €
Aides auditives				
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé) ⁽³⁾	1100 €	210 €	890 €	0 €
Aide auditive de classe II par oreille	1476 €	210 €	1000 €	266 €

(1) DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisé (avec option OPTAM ou OPTAM-CO pour les chirurgiens obstétriciens), ces dispositifs prévoient une limitation des dépassements d'honoraires des médecins adhérents. (2) Codification de l'intervention chirurgicale BFGA427, le tarif de convention est de 271,70 €. (3) Equipement 100% Santé à compter du 01/01/2021.